



Retour sur un Spac français visant les produits biologiques

La création de la société 2MX Organic fin 2020 est intéressante à plus d'un titre. Parce qu'il s'agit du deuxième Spac français, une forme de société tout à fait spécifique, et qu'elle vise le secteur de la consommation durable.



Valérie Ledoux, avocat associée du cabinet Racine.

Fin 2020, la société 2MX Organic a été créée et présentée comme « le nouvel acteur européen des biens de consommation biologiques et durables ».

L'entrée sur le marché de ce nouvel acteur est intéressante à deux titres : d'abord parce qu'il constitue le deuxième « Spac » français et ensuite en ce qu'il montre l'intérêt des investisseurs pour le secteur des produits alimentaires biologiques (même si l'objet du Spac est plus large).



[Visualiser l'article](#)

Qu'est-ce qu'un Spac (ou « Special Purpose Acquisition Company ») ? Il s'agit d'une société tout à fait spécifique qui constitue un véhicule d'acquisition : la société n'a au départ aucune activité et elle est créée dans le but d'acquérir des sociétés existantes actives dans un secteur déterminé, considéré comme à fort potentiel de synergies. Son financement initial intervient grâce à son introduction en Bourse et aux fonds ainsi obtenus par les fondateurs auprès d'investisseurs dits « qualifiés ».

Une première société à acquérir sous deux ans

Le principe est que les fondateurs doivent trouver une première société à acquérir dans un délai prédéterminé (souvent, de 24 mois) à compter de la création du Spac.

À partir de cette première acquisition, le Spac devient alors une société cotée et poursuit la recherche d'autres acquisitions dans le même secteur, l'objectif étant de créer des synergies entre les différentes sociétés acquises afin de devenir un acteur incontournable sur le marché.

Si en revanche aucune acquisition n'intervient dans ce délai de 24 mois, les investisseurs financiers récupèrent leurs fonds et le Spac est liquidé.

Succès du premier Spac français, Mediawan

Il s'agit donc d'un régime très particulier et très intéressant, qui a déjà fait la preuve de son succès avec le premier Spac français dénommé Mediawan, créé en 2016 par Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Pierre-Antoine Capton dans le secteur des médias.

Xavier Niel et Matthieu Pigasse ont renouvelé l'expérience, associés cette fois avec Moez-Alexandre Zouari (spécialiste de la distribution alimentaire) pour créer 2MX Organic.

Le succès d'un Spac repose sur la combinaison de trois éléments : le charisme et le savoir-faire des fondateurs, l'identification d'un secteur d'activité non encore consolidé et à fort potentiel de synergies et l'obtention d'un financement sur le marché.

Pour la société 2MX Organic, le trio des fondateurs a levé 300 millions d'euros sur les marchés, ce qui confirme l'intérêt des investisseurs financiers pour le secteur de la consommation durable.

S'agissant des produits biologiques, le chiffre d'affaires de ce secteur a en effet presque doublé en France entre 2015 et 2019 (passant de 6,4 à 11,9 milliards d'euros).

Et pour autant, sa marge de progression est encore très importante puisqu'en 2019, seulement 6 % des achats alimentaires des ménages français étaient orientés vers des produits biologiques. En outre, la part des exploitations françaises engagées dans l'agriculture biologique dépasse à peine 10 % et correspond à 8,5 % de la surface agricole consacrée à la production biologique (c'est-à-dire en conversion ou bien déjà certifiées AB).

Il existe donc un potentiel exceptionnel, ce pourquoi de véritables filières verticales – incluant producteurs, transformateurs et distributeurs – se structurent aujourd'hui, les acteurs de la grande distribution ont bien entendu joué un rôle déterminant dans la croissance des ventes (notamment par la mise en place de linéaires dédiés).

Enfin, cette remarquable croissance se constate au niveau européen, même si la France fait partie des pays les plus concernés par l'évolution de la consommation de produits alimentaires biologiques.



Le cabinet Racine

Racine est un cabinet d'avocats indépendant spécialisé en droit des affaires, qui regroupe plus de 200 professionnels du droit dans sept bureaux (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles), dont 30 associés et 70 collaborateurs à Paris. Valérie Ledoux, associée du cabinet, y traite des questions relatives à la concurrence, la distribution, aux contrats et à la propriété intellectuelle et industrielle, auprès de grandes entreprises, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la distribution, du luxe, du e-commerce et des médias. Avocate au barreau de Paris et de Bruxelles, elle est membre de l'Association française d'étude de la concurrence et membre de l'Association des avocats pratiquant le droit de la concurrence. Mathilde Grimaud intervient en droit de la distribution et droit des contrats en conseil et en contentieux. Elle accompagne les clients notamment sur des questions relatives aux négociations commerciales ainsi qu'aux pratiques restrictives de concurrence. Elle est avocat au Barreau de Paris depuis 2015 et a rejoint Racine en 2019.

Racine - 40, rue de Courcelles - 75008 Paris - www.racine.eu